



REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2026

Chaussée de Marche, 935 C
5100 WIERDE

CLUB : Barvaux tc

Matricule : 6053

Le tournoi respecte le règlement général de la fédération imposé pour toutes les compétitions.

Date de début : 23/10/2025

Date de fin : 02/11/2025

1. INSCRIPTIONS :Les inscriptions se font obligatoirement via le site : <https://tennis.tppwb.be/> - "Mon Tennis"

Particularités réservées aux clubs : Merci d'encoder des disponibilités claires - Obligation d'être libre au moins 1 jour le 1er week-end

! Nouveauté

Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 20h.

Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite.

Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie.

Nombre de catégories organisées :

simples :

12

jeunes :

doubles :

Le tournoi de doubles se jouera :

par poule + tableau final

et/ou par élimination directe

2. DROIT D'INSCRIPTION :

En Jeunes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de EUR

au 2ème match EUR

Pour les Adultes, il est, au 1er match, de 12 EUR

au 2ème match 5 EUR

Pour les doubles, il est de EUR par paire

Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.**3. TIRAGE AU SORT :**

Date et heure du tirage au sort public : 22/10/2025 18h

Particularités réservées aux clubs :

4. HORAIRES :Attention : pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site <https://tennis.tppwb.be/> - "Mon Tennis"

le 22/10/2025 dès 20h h

Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois".

En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 22/10/2025 entre 20 h et 22 h

au n° de téléphone suivant : 0474 815 622

Particularités réservées aux clubs :

5. JUGE-ARBITRE ET ARBITRE :

Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/Melle Debue Catherine juge-arbitre

et Mrs, Mmes, Melles Neufcoeur et Josselet adjoints

Tél. juge-arbitre 0474 815622 Tél. secrétaire 0474 054321 Tél. club-house

Nombre de terrains utilisés : 2 dont de plein air

Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 2 en

Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés.

Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.

Particularités réservées aux clubs :

6. DISPONIBILITE DES JOUEURS : en semaine à partir de 16 h et le week-end de 9 h à 23 h

Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h.

Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.

Particularités réservées aux clubs :

En jeunes, pour le grade 3, les joueurs doivent être disponibles les 3 jours de tournoi. Le tournoi se déroulera en :

-9 ans du : au ou les

-11 ans du : au ou les

-13 ans du : au ou les

7. REMISE DES PRIX :

Particularités réservées aux clubs : Remise des prix le dimanche 02 novembre après chaque finale

8. PARTICULARITES SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs :

9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIVES :

Particularités réservées aux clubs : Petite restauration chaque soir

10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.